



## AVIS DU MAIRE

### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à nouveau en mairie,

**Jeudi 27 Septembre 2018 à 18h30**

*Affiché le 22 septembre 2018*

### ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Chauffage urbain : présentation du rapport 2017 par la société délégataire du service, ENGIE Cofely
2. Acceptation d'un legs
3. Assainissement : participation aux frais de branchements au réseau
4. Assainissement : dégrèvement pour fuite après compteur
5. Droit de préemption urbain : information du conseil municipal des décisions du Maire prises sur délégation du Conseil
6. Projet de commune nouvelle : débat.

### Questions diverses

**Le Maire**



**Jeanine PERRUCHET**